

**Comité Régional d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail  
(CRHSCT)<sup>1</sup>**

**Délégation régionale DR17 du CNRS. Séance du 8 juillet 2014**

**Compte rendu des représentants SNTRS-CGT**

**Françoise Hennion** - suppléante **Agnès Fercoq**

**Frédéric Boutet** - suppléant **Kevin Quessette**

**La déléguée régionale de la DR17, Madame Clarisse David** remercie les personnes d'être venues et nous demande si nous avons des déclarations préalables à formuler

**OUI**

**Le secrétaire du CHRSCT, Monsieur Jean Pennors** est contre un enregistrement. En effet, n'ayant pas pu avoir accès à l'enregistrement de façon simple, et en toute confiance, il refuse que la séance soit enregistrée. **La Présidente** a proposé une mise à disposition de la bande à la DR17 à Rennes accompagnée d'une personne témoin.

L'enregistrement du CRHSCT n°7 est mis au vote :

**Vote des titulaires contre l'enregistrement :**

**Pour : 5 dont 2 voix SNTRS-CGT**

**Abstention : 1**

Le CRHSCT se déroulera sans enregistrement. La Présidente annonce que l'effectif réduit de la DR17 pendant les congés, ne lui permet pas la prise de notes exhaustives, et qu'il ne sera donc fourni, en l'absence d'enregistrement, qu'un procès-verbal des décisions du CRHSCT après les séances et non un compte-rendu des débats. La séance est levée par la Présidente, le temps de trouver une ou un secrétaire de séance côté DR17.

**ORDRE du JOUR**

**1. Approbation du compte rendu des séances des deux précédents CRHSCT - (séance N°5 et séance N°6 – 24 avril 2014)**

Approuvé à l'unanimité

**2. Fonctionnement du CRHSCT**

**2.1 Formation « visites »**

**SNTRS-CGT** : Serait-il possible d'avoir un canevas sur l'objectif de la visite, les points à assurer absolument, la rencontre avec le personnel, la présence ou non de l'assistant de prévention, le délai de prévenance du directeur; bref, d'avoir un cadrage de travail. Egalement, la liste des documents à consulter et des démarches à effectuer en avance : Document Unique (DU), le règlement intérieur de l'unité, la liste des risques professionnels, les contacts sur place afin de nous aider à mieux

---

**1** Le **Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)** est une **instance de concertation** entre la direction et le personnel en vue d'améliorer les conditions de travail et la sécurité. Au CNRS, les CHSCT sont organisés suivant trois niveaux qui correspondent à la structure de l'établissement : **National** pour la direction du CNRS ; **Régional** au niveau de la délégation (CRHSCT) ; **Local** pour les unités (CCHSCT).

préparer les visites d'unités. De plus, la formation suivie par les membres du CRHSCT est loin des besoins réels des collègues du CNRS. Les attentes sont différentes de celles du privé.

**DR17** : Les expériences se construisent au fil des visites. L'inspection du travail peut vous aider à éclaircir les objectifs. Une formation-action avec l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail est envisageable. La demande de formation est entendue, pour vous accompagner lors de la visite de Roscoff.

## 2.2 Modalités de fonctionnement et périmètre d'intervention des comités de visite

**SNTRS-CGT** : quels sont les délais administratifs pour la planification des visites ? Et quel est le budget du CRHSCT de la DR17 ? (*Commentaire sur le budget : pas de réponse de la part de la Présidente*)

**DR17** : il n'y a pas de modalités définies par l'administration pour le calendrier et la méthode. En outre, la délégation propose un accompagnement pour le retour de la visite de l'unité afin de faire un point sur le contexte et l'accompagnement.

**Le secrétaire du CRHSCT** rappelle que la Visite à Roscoff est prévue de longue date. Il n'est pas envisageable de la repousser en octobre. Des contacts ont été déjà pris avec le CHSCT de l'Université Pierre & Marie Curie.

**DR17** : Une date reste à caler et soit mon représentant soit moi-même y serons.

**La Présidente** rappelle Décret 52 - Membres du CRHSCT où une délibération fixe l'objet, le secteur géographique et la composition du Comité de visite, suivi d'un rapport rédigé par ce Comité. Circulaire d'application du 9/08/11.

Les visites ne se substituent pas à la Médecine du Travail, à l'Inspecteur de santé, qui eux ont des objectifs différents.

**La Présidente** : Quels sont vos objectifs de visite de Roscoff?

**Le secrétaire du CRHSCT** : Le spectre concerne Hygiène Sécurité et Conditions de Travail. On aura le temps. Nous sommes la dernière région sur l'ensemble des régions. La DR17 est à la traîne. On aimerait bien que ça aboutisse.

**La Présidente** : Liste exhaustive difficile à définir dans sa totalité.

**SNTRS-CGT** répète ici dans ce CR, les décisions de calendrier inscrites au dernier PV des 4 visites au sein de la région :

- La DR 17 - après déménagement – réalisée le 27 juin 2014, pas de restitution
- IPR – Fusion, novembre 2014
- FRE2424 du 22 au 26/09 – Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
- CERMA – Fusion/Absorption et Prévention de la Santé au Travail, décembre 2014

**SNTRS-CGT** Les visites qui sont citées là, comment s'organisent les visites citées pour éviter les doublons visites CRHSCT et Délégation ?

**J. Trépos** : C'est complémentaire, pas de concurrence.

**DR17** : Cela permet de croiser les informations.

**SNTRS-CGT** : Des critères supplémentaires apporteraient une évolution des préconisations. Le comité ne peut se déplacer tous les 3 mois.

## 3. Santé sécurité au travail

### 3.1 Bilan compilé des registres santé sécurité au travail

**CRHSCT** : Demande des explications sur l'accident de travail survenu à Subatech. Un agent CNRS aurait reçu des projections d'acide.

**DR17** : Ce point est renvoyé au prochain CRHSCT

### 3.2 Bilan 2013 de la médecine de prévention

**J Trepos** : Les consultations sont en hausse. Le médecin de prévention se plaint du manque d'effectif. La surveillance médicale renforcée, les visites d'aptitude à la reprise du travail, les RDV médicaux tous les 2 ans sont tous réalisés. Cependant, une forte augmentation du mal être est observée.

#### 4. Suivi des points précédemment mis à l'ordre du jour :

##### 4.1 Problématique aéraulique bâtiments 10 A, 10B, 10C ISCR

DR17 : la campagne de mesures n'est toujours pas réalisée. Un prélèvement d'échantillon des sols du patio Bât.10c est programmé pour septembre 2014.

Bât.10a : les 1ers tests fumigène réalisés à la sortie des sorbonnes sont décevants.

**SNTRS-CGT** : Y a-t-il d'autres études réalisées à l'université de Rennes sur ce problème ? Concernant la petite quarantaine d'agents en suspens non recensés lors des événements, qu'est il prévu ?

**4.2** Constitution d'un groupe de travail « identification et prévention des RPS » : composition, modalités et reporting au CRHSCT

Au CRHSCT n°6 en avril dernier avait eu lieu une discussion sur la possibilité de suivi de la politique de prévention des RPS à la DR par les représentants du personnel. Les cellules dites « de veille », mises en place sous l'incitation des représentants des personnels, et officiellement dénommées « cellules médico-socio-professionnelles » ne sont en effet pas ouvertes à ces représentants, compte tenu de la confidentialité nécessaire des informations relatives aux personnels. Suite à cette discussion, la Présidente avait proposé la mise en place d'un Groupe de travail « Identification et prévention des RPS ». La Présidente précise son projet, elle propose un groupe qui réunirait à effectifs équivalents des représentants du personnel, des représentants de la DR, ainsi que des personnels intervenant dans le domaine. Ce groupe pourrait inviter ponctuellement des participants sur des sujets. Il serait important que ce groupe communique régulièrement ses résultats au CRHSCT et qu'il ait un calendrier de réunions très suivi. A noter, il ne pourra pas travailler sur des situations individuelles nominatives. Il devra également respecter une obligation de secret.

**SNTRS-CGT** : Nous le pensons nécessaire pour identifier les verrous existant à notre avis entre l'action des instances et la perception des situations vécues sur le terrain.

La création de ce groupe de travail est votée. Un espace de travail sera réservé sur le site web de la DR17 pour ce groupe. La Présidente indique qu'elle sollicitera prochainement le CRHSCT pour qu'il lui donne la liste arrêtée des représentants du personnel, membres de ce groupe. Une première réunion devrait être prévue à l'automne, avant le prochain CRHSCT.

La réunion se termine avec une heure de retard et beaucoup de membres partis.

**Prochaine réunion proposée le mardi 25 novembre.**